

COMMUNIQUE DE PRESSE

1<sup>er</sup> janvier 2015 – Paris**FOLEY HOAG AARPI ANNONCE LA COOPTATION DE HERY FRÉDÉRIC RANJEVA À PARIS****Foley Hoag AARPI promeut Hery Frédéric Ranjeva comme associé.**

Foley Hoag, cabinet d'avocats d'origine américaine particulièrement réputé dans le contentieux et l'arbitrage international, la représentation des États et le droit de l'environnement, annonce la cooptation de Hery Frédéric Ranjeva comme nouvel associé de Foley Hoag AARPI. Hery Frédéric Ranjeva se consacre à la pratique des règlements des litiges internationaux et au droit international.

Avocat au barreau de Paris depuis 2004, après une première expérience institutionnelle tournée vers l'international, Hery Frédéric Ranjeva concentre son activité sur le droit international, les litiges internationaux et le droit des investissements transnationaux. Dans ces domaines, il conseille et représente régulièrement des États souverains et des personnes physiques et morales devant des juridictions judiciaires et arbitrales.

Il pratique les multiples aspects des arbitrages institutionnels (CCI, Cirdi, Cour d'arbitrage international de Londres) et *ad hoc*, ainsi que le contentieux judiciaire de droit international privé. Il intervient aussi pour des États souverains devant les juridictions judiciaires françaises, devant la Cour internationale de Justice (CIJ) et devant la Commission africaine des droits de l'Homme et des peuples (CADHP). Enfin, il accompagne les principaux investisseurs étrangers présents à Madagascar dans les secteurs minier, pétrolier, industriel et touristique.

Hery Frédéric Ranjeva fait partie de l'équipe qui a fondé Foley Hoag AARPI, le bureau parisien de Foley Hoag, en 2011, aux côtés des associés Bruno Leurent et Thomas Bevilacqua, et de son confrère Ivan Urzhumov. Aujourd'hui, il en devient associé et apporte son expertise à la pratique globale qui fait la réputation mondiale de ce cabinet.

En s'établissant en 2011 pour la première fois outre Atlantique, Foley Hoag, basé à Boston et Washington, a choisi de commencer par l'arbitrage international, le droit public et le droit de l'environnement. Place forte de l'arbitrage international, Paris lui offre sa position géographique stratégique, tournée vers l'Europe, l'Afrique et le Moyen-Orient.

Aujourd'hui, l'activité de Foley Hoag à Paris repose sur sept associés (quatre en arbitrage, un en droit administratif et deux en droit de l'environnement), un *Special Counsel*, professeur titulaire de la chaire de droit international public à l'Université catholique de Louvain, basé à Bruxelles, et six collaborateurs.

## BIOGRAPHIE

### **Hery Frédéric Ranjeva**

Avocat au barreau de Paris depuis 2004.

Hery Frédéric Ranjeva a débuté sa carrière comme juriste dans différentes entités internationales et nationales. Il est devenu avocat en 2004 et a exercé chez Salans (devenu Dentons) (de 2003 à 2005), chez Winston & Strawn (de 2005 à 2011), puis chez Foley Hoag. Il a contribué à l'ouverture du bureau de Paris, en 2011.

Hery Frédéric Ranjeva travaille en français, en anglais et en malgache. Il est diplômé d'un D.E.A. de droit international, de l'université Paris I Panthéon-Sorbonne, d'une maîtrise de droit international et droit européen, de l'université de Paris II Panthéon-Assas, et de l'Institut des hautes études internationales (IHEI).

Il est inscrit sur la liste des arbitres du Comité national français de la C.C.I. et sur celle du Centre d'arbitrage et de médiation de Madagascar (CMM). Il a siégé au sein de la Cour internationale d'arbitrage de la CCI. Il est l'auteur de plusieurs travaux relatifs au droit international privé et à l'arbitrage international. Il est cité par le guide *Chambers Global 2014* dans les catégories *Dispute Resolution*, pour la France, et *General Business Law*, pour Madagascar.

## À PROPOS DE FOLEY HOAG LLP

Foley Hoag est un cabinet d'avocats dynamique qui représente les intérêts de ses clients privés ou publics lors d'opérations commerciales à travers le monde et pour différents types de contentieux. Foley Hoag développe son expertise dans des domaines variés, regroupant notamment les biosciences, le droit de la santé, les nouvelles technologies, les énergies renouvelables et les services professionnels. Le cabinet offre également à ses clients une expertise en arbitrage international et responsabilité sociale des entreprises, en tant que leader sur le marché dans ces domaines. Les bureaux de Boston, Washington DC et Paris fournissent des conseils juridiques de haute qualité et adaptés aux besoins de chaque client. Les pratiques locale, nationale et internationale de Foley Hoag ont toutes en commun l'attention particulière que nous portons à la qualité du service rendu à nos clients pour les aider au mieux à atteindre leurs objectifs. Pour de plus amples informations, nous vous invitons à consulter le site [www.foleyhoag.com](http://www.foleyhoag.com) ou à nous suivre sur Twitter @foleyhoag.